

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

Responsable des sites de baignade en milieu naturel H/F

Description
Générale du Poste

Sous la responsabilité du Président de la Ligue Île-de-France de Natation et du responsable du développement et des équipements, le ou la responsable des sites de baignade en milieu naturel assure la gestion, la surveillance et la coordination des 3 sites de baignade. Il ou elle est le référent/e principal/e de ces sites en lien avec les institutions et veille à leur bon fonctionnement en garantissant la sécurité des usagers, le respect des normes sanitaires et environnementales, ainsi qu'une qualité optimale des services proposés. Le ou la responsable met en place les équipes de surveillance, assure leur formation continue et gère les risques liés à l'activité.

DIPLOMES REQUIS

Diplômes et expérience

Titulaire des diplômes suivants (à jour) :

- **BEESAN** (Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de Natation) ou **BPJEPS AAN** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Activités Aquatiques et de la Natation), ou **tout autre diplôme conférant le titre de Maître-Nageur Sauveteur**
- **Carte professionnelle d'éducateur sportif**
- **PSE2** (Premiers Secours en Équipe de niveau 2)
- **Permis bateau fluvial**
- **SSA** (Surveillant Sauveteur Aquatique)

Minimum 5 ans d'expérience dans un poste similaire, de préférence dans la gestion de sites de baignades en milieu naturel (plages, bases nautiques, espaces naturels) avec la coordination des équipes de surveillance.

ACTIVITES DU POSTE

Missions principales du
Poste

Gestion des sites de baignades

- > Est le/la référent/e principal/e des 3 sites de baignade et en assure la gestion optimale (entretien, aménagement, surveillance, etc.).
- > Met en place des plans d'entretien et de nettoyage des sites (plages, infrastructures, équipements).
- > Garantit la sécurité et l'hygiène des usagers, ainsi que le respect des normes réglementaires en vigueur.
- > Organise la gestion des stocks de matériel de sécurité.

Coordination et surveillance des sites

- > Organise et coordonne les équipes de surveillance sur chaque site, avec une planification optimale des horaires et des affectations en lien avec le ou la chef/ffe de bassin des sites de baignade.
- > Analyse les risques spécifiques de chaque site (courants, zones peu profondes, etc.) et positionne les équipes de manière stratégique pour une surveillance optimale en lien avec le ou la chef/ffe de bassin des sites de baignade.

- > Assure la continuité du service en cas d'absence d'un chef/ffe de bassin en prenant en charge la gestion, l'organisation du site et la surveillance des sites.
- > Met en place les procédures d'intervention en fonction des spécificités des sites de baignade ainsi qu'un règlement intérieur, et s'assure de leur application stricte en lien avec le ou la chef/ffe de bassin des sites de baignade.

Sécurité, réglementation et gestion des risques

- > Assure la conformité des sites avec la réglementation des baignades en plan d'eau naturel (qualité de l'eau, signalisation, sécurité des zones de baignade).
- > Connait les risques spécifiques liés à chaque site (notamment les risques de noyade, d'accident lié à la faune ou la flore, etc.) et met en place des stratégies adaptées.
- > Met en œuvre des protocoles d'intervention en cas d'accident ou de situation d'urgence (incidents survenant dans l'eau, accidents sur la plage, etc.).
- > Met en place des exercices réguliers de secourisme pour les équipes de surveillance afin de maintenir leur réactivité et leurs compétences en gestion des urgences en lien avec le ou la chef/ffe de bassin des sites de baignade.
- > Assure la gestion des accès aux sites de baignade et leur sécurisation.

Suivi administratif, rapports et communication

- > Fournit des rapports journaliers, hebdomadaires, mensuels, et un bilan de fin de saison sur les activités de surveillance, l'état des sites, les incidents survenus, ainsi que les actions menées pour garantir la sécurité des usagers.
- > Informe les usagers sur les consignes de sécurité, les conditions de baignade et les éventuelles alertes ou fermetures temporaires.
- > Assure une communication fluide avec les autorités locales, les collectivités, les institutions et les services de secours pour garantir une gestion cohérente et réactive des sites.

Gestion des équipes et des conflits

- > Gère, anime et motive les équipes de surveillance, de sécurité et d'accueil (sauveteurs aquatique, secouristes, personnel d'accueil).
- > Fait preuve de sang-froid et gère les conflits ou situations stressantes (dissensions entre usagers, gestion de comportements dangereux, gestion des membres de l'équipe).
- > Veille à la formation continue des équipes en matière de sécurité, de secourisme, et d'accueil du public.
- > Gère les plannings des équipes, organise les remplacements et anticipe les besoins humains en fonction de l'affluence et des situations particulières.

Prévention et communication avec le public

- > Participe à l'information et à la sensibilisation du public sur les règles de sécurité et de bonne conduite (interdictions, comportements à risques, règles sanitaires).
- > Accompagne le public dans l'accessibilité au site de baignade.
- > Assure une présence visible auprès des usagers, répondre à leurs questions et intervenir en cas de non-respect des consignes de sécurité.
- > Collabore avec les autorités locales et les services de secours pour garantir une gestion optimale de la sécurité sur le site.

Relations de travail Le/La responsable des sites de baignade en milieu naturel sera en relation avec le responsable développement et des équipements de la Ligue Île-de-France de Natation, le Président de la Ligue Île-de-France de Natation, les représentants des institutions, les prestataires, et le personnel présent sur les sites.

Intérêts / Contraintes / Difficultés du poste

- Expérience unique et historique
- Grande autonomie
- Travail le week-end, jours fériés et en soirée
- Le planning de travail peut subir des modifications en fonction des besoins pour maintenir la continuité du service
- Mobilité requise sur l'ensemble des sites de baignade
- Déplacements fréquents
- Être disponible

Moyens matériels du poste

- Matériel technique et d'entretien
- Matériel de secours nécessaire au bon fonctionnement des activités
- Matériel informatique pour la période du contrat
- Téléphone portable pour la période du contrat
- EPI

PROFIL DU SALARIE

Compétences techniques

- > Maîtriser la réglementation en vigueur pour les baignades en plan d'eau naturel.
- > Maîtriser les risques liés aux baignades en milieu naturel (courants, faune, flore, etc.) et mettre en place des stratégies de surveillance adaptées.
- > Gestion des sites de baignades : entretien, sécurité, équipements.
- > Maîtriser les outils bureautiques et logiciels de gestion administrative.

Compétences humaines et organisationnelles

- Profil du poste / compétences requises
- > Coordination et gestion des équipes, y compris dans des situations de stress ou de gestion de crises.
 - > Gestion des conflits et être capable de prendre des décisions rapidement pour résoudre des situations conflictuelles.
 - > Excellente organisation et rigueur dans le suivi administratif des activités (rapports, bilans, planification).
 - > Réactif/ve et flexible, notamment pour remplacer le/la chef/ffe de bassin ou ajuster les équipes en fonction des situations imprévues.

Compétences en gestion de projet

- > Mettre en place des procédures d'intervention et des règlements intérieurs.
- > Mettre en place d'exercices de secourisme réguliers pour maintenir l'efficacité des équipes.
- > Être autonome dans la gestion des sites et dans la prise de décisions liées à la sécurité.

Qualités personnelles

- > Sang-froid, capacité à travailler sous pression et à gérer les situations d'urgence ou de tension.
- > Esprit d'initiative, capacité à proposer des solutions adaptées et à anticiper les besoins des sites.
- > Sens des responsabilités et rigueur professionnelle.

NATURE DU CONTRAT/REMUNERATION

Nature du contrat :	<u>Contrat à durée déterminée</u> du 1 ^{er} juin 2025 au 12 septembre 2025 Base de 39h hebdomadaires.
Lieu d'exercice du contrat :	Déplacements fréquents sur les différents sites de baignades, pas de télétravail durant la période d'exploitation.
Rémunération :	En fonction de l'expérience

CANDIDATURE

Pour postuler

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation par mail à c.moret@lif-natation.fr